Paris, le 26 janvier 2015 - CARMAT (FR0010907956, ALCAR), concepteur et développeur du projet de cœur artificiel total le plus avancé au monde, visant à offrir une alternative thérapeutique aux malades souffrant d'insuffisance cardiaque terminale , annonce la mise en place aujourd'hui d'un nouveau financement flexible en fonds propres avec la société Kepler Cheuvreux .

Ce nouvel accord-cadre est structuré avec un maximum de 3 tranches successives de 12 mois chacune, d ont une première tranche de 20 M€ débutant à la date de signature de l'accord , puis deux autres tranches optionnelles de 15 M€ chacune . CARMAT conserve la maîtrise du rythme de l'accompagnement financier offert par Kepler Cheuvreux et peut mettre fin au contrat à tout moment.

« Cette solution flexible permet à CARMAT de se consacrer au succès de la phase clinique », déclare Marcello Conviti , d irecteur

g
énéral
de CARMAT.
«
N
ous disposons
ainsi
de marges de
manœuvre
et de la sécurité
nécessaires
pour poursuivre
notre
développement et étudier
sereinement
l'ensemble des
options de financement
qui s'offr
iro
nt à la Société
en fonction de l'avancement du projet
. »

Dans le cadre de ce dispositif, et sous réserve que les conditions définies par les parties soient respectées, Kepler Cheuvreux s'est engagé e de manière ferme et définitive à souscrire au cours des 12 prochains mois, aux périodes et au rythme qu'elle choisira, un montant égal à 20 millions d'euros, soit un nombre total indicatif d'actions CARMAT à émettre d'environ 303 865 [1],

représentant
6,5
% du capita
l actuel de la Société
.

Ce dispositif permet à la société de renforcer ses perspectives de trésorerie et lui procure une visibilité accrue sur son plan de financement. Il complète la trésorerie existante de CARMAT (7,7 M€ au 30 juin 2014
)
et
l
es
autres
sources de financement auxquelles elle a accès
, comme notamment les financements de Bpifrance (5,3 M€ encaissés en décembre 2014) ou le crédit d'impôt recherche.
La
Société publiera par ailleurs ses résultats annuels 2014 le
11 février 2015
, après arrêté des comptes par
son
c
onseil d'administration
.

Le prix d'émission des actions sera fonction du cours de bourse de CARMAT du moment, diminué d'une décote maximale de 6%. Cette décote permet à Kepler Cheuvreux d'intervenir en tant qu'intermédiaire financier et garant dans le cadre d'un engagement de prise ferme.

Ce nouvel accord de financement met fin au contrat précédent mis en place en juin 2013 avec Kepler Cheuvreux
.
Elle
témoigne de
la confiance
mutuelle entre
CARMAT
et
ce partenaire.

A titre indicatif, dans l'hypothèse d'un financement en fonds propres d'un montant de 20 millions d'euros et d'un prix d'émission (post décote) de 65,82 euros [2] , un actionnaire détenant 1% du capital verrait sa participation passer à
0,94
% du capital
[3]
.

Ce financement est mis en place sur le fondement de la neuvième résolution de l'assemblée générale à caractère mixte des actionnaires du 2 avril 2014.

Le nombre de titres émis dans le cadre de ce contrat et admis aux négociations sur Alternext seront notamment fournis par des avis Euronext.

A propos de CARMAT : CARMAT, le projet de cœur artificiel le plus performant au monde

Une réponse crédible à l'insuffisance cardiaque terminale: CARMAT se propose de répondre, à terme, à un enjeu de santé publique majeur lié aux maladies cardiovasculaires, première cause de mortalité dans le monde : l'insuffisance cardiaque. Grâce à la poursuite du développement de son cœur artificiel total, CARMAT a pour ambition de pallier le manque notoire de greffons dont sont victimes des dizaines de milliers de personnes souffrant d'insuffisance cardiaque
terminale irréversible, les plus malades des
20 millions de patients concernés par cette maladie

évolutive
en Europe et aux États-Unis
.

Le fruit du rapprochement de deux expertises uniques au monde : l'expertise médicale du Professeur Carpentier, mondialement reconnu notamment pour l'invention des valves cardiaques Carpentier-Edwards
®
les plus implantées au monde, et l'expertise technologique d'Airbus Group, leader mondial de l'aéronautique.

Le mimétisme du cœur naturel : par sa taille, le choix des matériaux de structure et ses fonctions physiologiques inédites, le cœur artificiel total CARMAT pourrait, sous réserve de la réussite des essais cliniques à effectuer, sauver chaque année la vie de milliers de patients
, sans risque de rejet et avec une bonne qualité de vie
.

Un projet leader reconnu au niveau européen : en accord avec la Commission Européenne, CARMAT bénéficie de l'aide la plus importante jamais accordée par
Bpifrance
à une PME, soit un montant de 33 millions d'euros.

Des fondateurs et des actionnaires prestigieux fortement impliqués : Airbus Group , le Professeur Alain Carpentier , le Centre Chirurgical Marie Lannelongue , Truffle Capital , un leader européen du capital investissement, et les milliers d'actionnaires, institutionnels et particuliers, qui ont fait confiance à CARMAT.

Pour plus d'informations : www.carmatsa.com

Note de mise en garde

Le présent communiqué et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Carmat dans un quelconque pays. Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives de la Société relatives à ses objectifs. Ces déclarations prospectives reposent sur les estimations et anticipations actuelles des dirigeants de la Société et sont soumises à des facteurs de risques et incertitudes tels que la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie, le rythme de développement du marché concerné, l'évolution technologique et de l'environnement concurrentiel, l'évolution de la réglementation, les risques industriels et tous les risques liés à la gestion de la croissance de la Société. Les objectifs de la Société mentionnés dans le présent communiqué pourraient ne pas être atteints en raison de ces éléments ou d'autres facteurs de risques et d'incertitude.

Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques tels que, notamment, ceux décrits dans son document de référence enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 17 mars 2014 sous le numéro D.14-0145 et de la note d'opération ayant reçu le visa n°11-308 en date du 11 juillet 2011, et aux changements des conditions économiques, des marchés financiers ou des marchés sur lesquels CARMAT est présent. Notamment aucune garantie ne peut être donnée quant à la capacité de la société de finaliser le développement, la validation et l'industrialisation de la prothèse et des équipements nécessaires à son utilisation, de produire les prothèses, de satisfaire les demandes de l'ANSM ou de toute autre autorité de santé, de recruter des malades, d'obtenir des résultats cliniques satisfaisants, de réaliser les essais cliniques et les tests nécessaires au marquage CE, d'obtenir le marquage CE ou de mener à bien l'industrialisation du projet. Les produits de CARMAT sont à ce jour utilisés exclusivement dans le cadre d'essais cliniques. Ils ne sont pas disponibles en dehors de ces essais ou à la vente.